



Assemblée générale

Distr. générale
1er mars 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Points 112 et 119 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Gestion des ressources humaines

Personnel fourni à titre gracieux

Rapport du Secrétaire général

L'Assemblée générale, dans sa résolution 51/243 du 15 septembre 1997, a prié le Secrétaire général de mettre progressivement fin, sans tarder, aux engagements de personnel fourni à titre gracieux dans l'ensemble du Secrétariat. Dans sa résolution 53/11 du 26 octobre 1998, elle a par ailleurs prié le Secrétaire général de lui présenter, à la reprise de sa cinquante-troisième session, un rapport sur la manière dont s'opère le retrait progressif du personnel fourni à titre gracieux de type II, notant que ce personnel devrait être remplacé par des fonctionnaires avant le 28 février 1999. Le présent rapport est soumis conformément à cette requête.

I. Introduction

1. Ainsi que l'indiquait le dernier rapport trimestriel du Secrétaire général sur le recours au personnel fourni à titre gracieux au cours de la période allant du 1er octobre 1998 au 31 décembre 1998, il restait, à la fin de 1998, 94 personnes dont les services étaient fournis à titre gracieux (type II) dans les départements et bureaux ci-après :

Département des opérations de maintien de la paix	75
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	1
Tribunal international pour le Rwanda	8
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	2
Bureau chargé du Programme Iraq	1
Office des Nations Unies à Nairobi	7
Total	94

Département des opérations de maintien de la paix

2. Le Département des opérations de maintien de la paix, qui avait largement misé sur les compétences techniques du personnel fourni à titre gracieux pour la planification, le soutien et la gestion au jour le jour des missions de maintien de la paix, a été l'entité la plus affectée par la résolution 51/243 de l'Assemblée générale. Des crédits ont été ouverts dans le budget du compte d'appui pour 1998-1999 en vue de la création de nouveaux postes et du recrutement et de l'affectation de fonctionnaires appelés à remplacer l'ensemble du personnel fourni à titre gracieux de type II qui ne serait plus en fonctions le 28 février 1999.

3. Sur les 123 postes demandés par le Département des opérations de maintien de la paix au titre du budget du compte d'appui pour 1998-1999, 55 postes ont été approuvés, dont 48 étaient des postes occupés par du personnel fourni à titre gracieux : 18 devaient être pourvus par des officiers de la police militaire ou civile d'active détachés par leur gouvernement et 37 (30 administrateurs et 7 agents des services généraux) par des civils, conformément aux procédures établies de recrutement et d'affectation.

4. Au moment où les postes ont été approuvés, le Bureau de la gestion des ressources humaines et le Département des opérations de maintien de la paix avaient reçu, traité et évalué pour ces 123 postes :

- a) 3 500 candidatures pour les postes civils;
- b) 1 145 candidatures envoyées par 74 États Membres pour les postes à pourvoir par des officiers de la police militaire ou civile d'active. Trente et une candidatures émanaient de femmes.

5. La réception dans les délais voulus des candidatures a permis de procéder avec diligence au recrutement du personnel civil et des officiers de la police militaire et civile d'active, conformément aux procédures établies de recrutement et d'affectation faisant intervenir les organes s'occupant des nominations et des promotions qui ont formulé des recommandations pour la sélection des candidats les plus qualifiés, compte dûment tenu de la nécessité d'effectuer les recrutements sur une base géographique aussi large que possible et d'accorder la place qui leur revient aux femmes.

Recrutement de personnel de la police militaire et civile d'active détaché par les gouvernements

6. Pour les postes devant être pourvus par du personnel de la police militaire et civile d'active détaché par les États Membres, des offres d'engagement ont été faites en décembre 1998 et 14 personnes appartenant à 14 nationalités différentes ont pris leurs fonctions lors du départ de l'ensemble du personnel fourni à titre gracieux de type II, entre la dernière semaine de janvier 1999 et le 1er mars 1999. Quatre autres candidats sont en voie de recrutement. La répartition par nationalité de ce personnel fait l'objet de l'annexe au présent rapport.

Recrutement et affectation du personnel civil

7. Sur les 30 postes approuvés par l'Assemblée générale qui étaient pourvus par du personnel fourni à titre gracieux et seront désormais pourvus par du personnel civil, 21 l'avaient été au 28 février 1999, un autre le sera en mars 1999.

Personnel fourni à titre gracieux engagé par le Tribunal international pour le Rwanda, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau chargé du Programme Iraq et l'Office des Nations Unies à Nairobi

8. Les départements et bureaux ci-dessus ont confirmé qu'il avait été mis fin aux engagements de tous les membres du personnel fourni à titre gracieux de type II avant le 28 février 1999.

Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie

9. Ainsi que l'indiquait le rapport trimestriel pour la période allant du 1er octobre 1998 au 31 décembre 1998, l'un des membres du personnel fourni à titre gracieux de type II qui avait participé pendant une longue période à un procès important du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie a, à la demande du Tribunal, été autorisé par le Secrétaire général à rester en fonctions jusqu'à la fin de juin 1999 ou plus tôt si le procès prenait fin avant.

II. Conclusion

10. Conformément à la résolution 53/11 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général note qu'à l'exception du membre du personnel fourni à titre gracieux de type II mentionné au paragraphe 9 ci-dessus, plus aucune personne appartenant au type II n'était en fonctions au 28 février 1999.

Annexe

Recrutement de personnel de la police militaire et civile d'active détaché par les gouvernements sur des postes précédemment pourvus par du personnel fourni à titre gracieux^a

<i>États Membres</i>	<i>Nombre de membres du personnel</i>
Argentine	1
Australie	1
Bénin	1
Chine	1
Danemark	1
Ghana	1
Irlande	1
Malaisie	1
Népal	1
Norvège	1
Pakistan	1
Roumanie	1
Sénégal	1
Thaïlande	1
Total	14

^a Quatre autres membres sont en voie de recrutement.